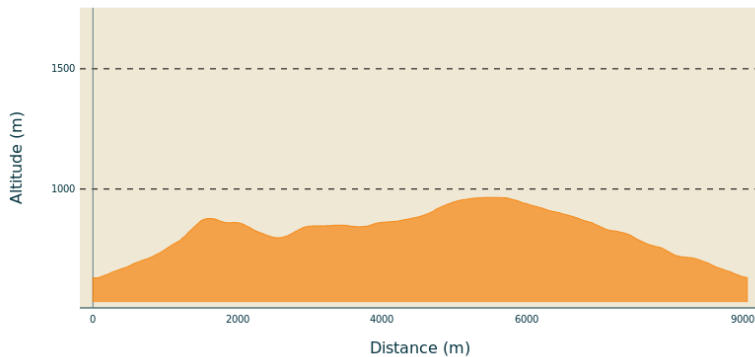


Circuit du Ranc Courbier - N°17

VAL EYRIEUX - SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD

Profil altimétrique



Altitude min 630 m Altitude max 965 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 9.1 km

Dénivelé positif : 424 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Mairie, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard






Arrivée : Mairie, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard

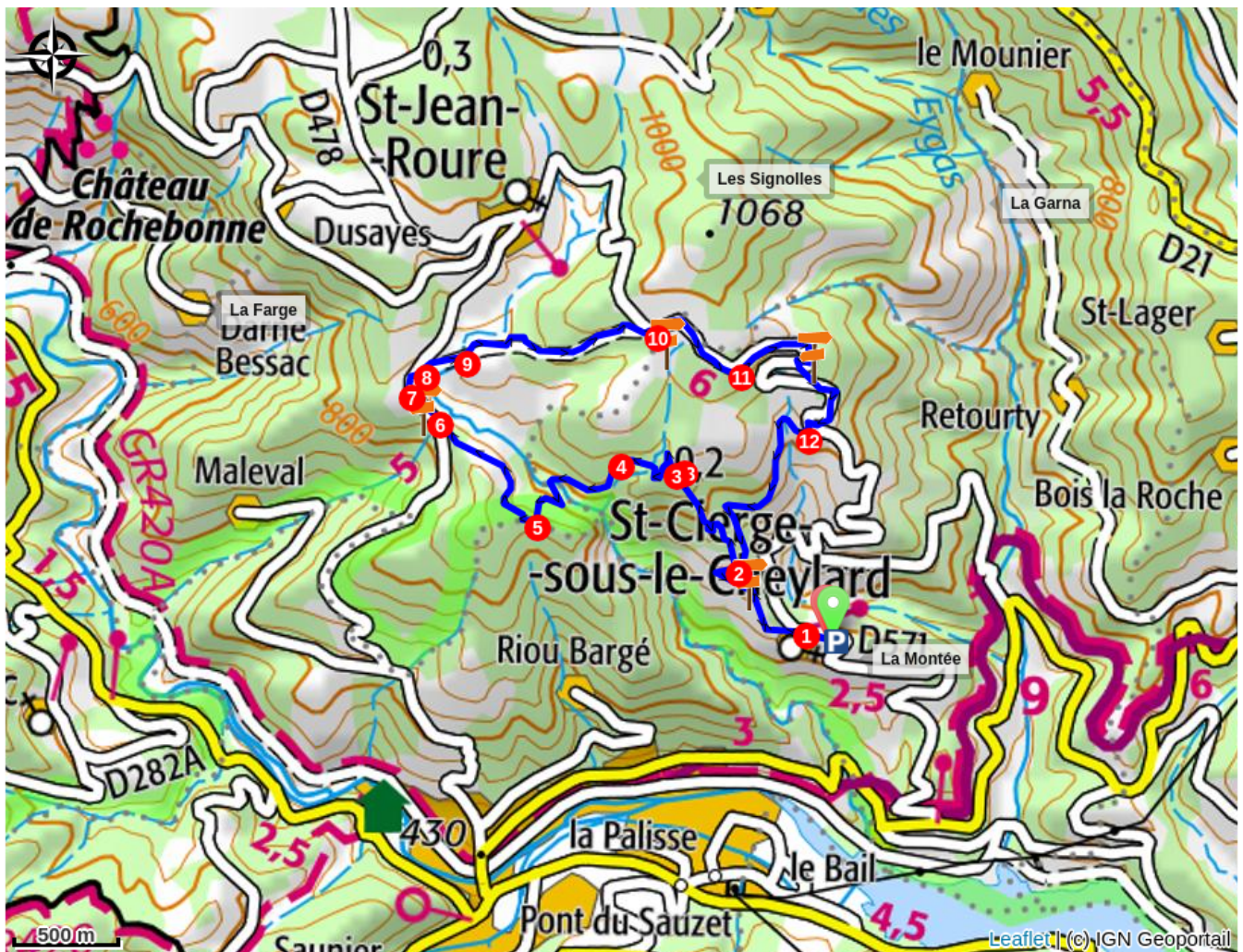
Balisage :  PR

Communes : 1. SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD 2. SAINT-JEAN-ROURE

Pendant votre randonnée, suivre le balisage .

A partir de la mairie remonter dans le village et passer devant l'Auberge.

1. Au carrefour, monter à gauche la petite ruelle panoramique. Plus haut prendre la piste à gauche passant sous le réservoir d'eau.
2.  Au poteau La Montée, suivre Saint-Jean-Roure 5 km / La Farge 3,3 km. Monter le sentier sur 700 m à travers bois.
3. Descendre à gauche la piste.
4. Après la maison *La Grangette*, descendre à gauche pour couper plus bas le ruisseau de Ranc Courbier.
5. Au replat (ruine le Poux à proximité), prendre la piste plate sur 700 m.
6. Monter la route à droite vers la maison *La Farge*.
7.  Au poteau La Farge, suivre Saint-Cierge 5,6 km / Les Signolles 1,5 km. Suivre cette route sur 100 m.
8. Aller à droite par l'autre petite route.
9. Monter la piste à gauche jusqu'à la route.
10.  Au poteau Les Signolles, suivre Saint-Cierge 4 km / La Garna 1 km. Prendre à droite la petite route sur 1 km.
11.  Au poteau La Garna, suivre Saint-Cierge 3 km / La Montée 2,1 km. Continuer à descendre par la petite route sur 700 m.
12. Récupérer le sentier au-dessus des maisons de la *Grande Moula*. Poursuivre la piste à droite qui descend dans la forêt. Passer devant la ruine et descendre le chemin.
13.  Au poteau La Montée, suivre Saint-Cierge 0,9 km. Descendre par le même chemin jusqu'à Saint-Cierge.



Comment venir ?

Accès routier

Depuis Le Cheylard, prendre la direction des Nonières par la D578, puis direction Saint-Cierge-sous-le-Cheylard.

Parking conseillé

Mairie, Saint-Cierge-sous-le-Cheylard